

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : Décision modificative 2/2019 - Budget Lotissement le PLANACHAT

Séance du 24 juillet 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre juillet, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville, dûment convoqué le dix-huit juillet deux mille dix-neuf, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 57

Membres présents :

Ms. ALLANDRIEU Bernard, ARGENTI Bernard, BARBARIN Daniel, BEVOZ Sébastien, BLEIN Jean, BOURGEAIS Didier, CAPELLI Jean-Baptiste, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FERRARI Jean, GENOD Patrick, GRIOT Bernard, HARNAL Sébastien, LEMOINE Gilbert, LYAUDET Stéphane, MORGNIEU Laurent, PESENTI Philippe, PIFFADY Philippe, SAVEY Didier, TRAMOY Maurice, ZANI Guy,
Mmes BERTHET Claire, BOUDET Evelyne, BOURDONCLE Annie, CHATEAU Marie-Luce, FERRO Nicole, MACHON Annie, MARTINE Christine, PALAZZI-ZANI Nelly (arrivée à 19h59), ROSIER Nicole, TRAINI Marie.

Membres absents excusés :

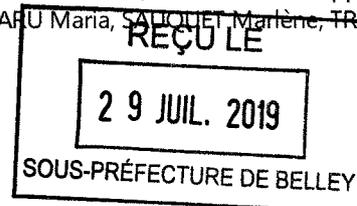
Ms. ALLARD Cyrille (pouvoir à CORTINOVIS Bernard), DUSSUYER Régis (pouvoir à DRHOVIN Jacques), JARASSIER Hervé (pouvoir à Jean-Michel CYVOCT), RODRIGUEZ-CERVILLA José (pouvoir à ARGENTI Bernard),
Mmes BORGNA Séverine (pouvoir à CHATEAU Marie-Luce), CARRARA Carole (pouvoir à FERRARI Jean), GRITTI Delphine (pouvoir à GENOD Patrick), LETRAY Marie-Odile (pouvoir à PIFFADY Philippe), LIEVIN Karine (pouvoir à BERTHET Claire), MASNADA Isabelle (pouvoir à ROSIER Nicole), PETIT Odile (pouvoir à EMIN Philippe),

Membres absents :

Ms. CHARVOLIN Roch, FRAISEAU Alain, PETITNICOLAS Christophe, RAOULT Jean-Pierre, TABOUREL Philippe, Mmes BARDON Fabienne, BARTHELET Annaëlle, CHENET Valérie, JOLY Fabienne, ROTARU Maria, SALIQUET Martène, TREUVELOT Catherine,

Secrétaire de séance : TRAINI Marie

Soit : 34 présents, 11 pouvoirs.



Monsieur le Préfet de l'Ain a saisi le 25 avril 2019 la Chambre Régionale des Comptes pour l'étude du budget primitif 2019 de notre commune *et plus particulièrement celui du budget annexe de la Régie des Energies*. Cette saisine a fait l'objet d'un avis de la Chambre Régionale des Comptes rendu le 14 juin 2019.

La Chambre Régionale des Comptes propose d'apporter au budget principal et aux budgets annexes de la Régie des Energies et du Lotissement du Planachat des modifications d'écritures budgétaires.

Vu la délibération du 27 mars n°2019-59 établissant le budget annexe Lotissement le PLANACHAT,

Considérant cet avis n°0139-2019,

Les modifications proposées pour le budget Lotissement le Planachat permettent de remettre à zéro ce budget en couvrant le déficit et les annuités d'emprunt avec une recette versée par le budget général.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil de réaliser ces modifications par des mouvements de crédits, citées ci-dessous :

Compte	Libellé du compte	Dépenses	Recettes
7015 - 042	Variation des stocks de terrains aménagés (constatation dépenses)		- 97 239,61
74748 - 74	Autres participations communes		+ 117 239,61
71355 - 042	Variation des stocks de terrains aménagés	- 152 135,67	
6862 - 042	Dotations aux amortissements des charges financières à répartir <i>(Montant 4 277,44 € correspond à l'étalement de pénalité de remboursement anticipé d'emprunt sur 20 ans)</i>	0,00	
023	Virement à la section d'investissement	+ 172 135,67	
	Total Section FONCTIONNEMENT	+ 20 000,00	+ 20 000,00

Compte	Libellé du compte	Dépenses	Recettes
3555 - 040	Terrains aménagés		- 152 135,67
4817 - 040	Pénalités de renégociation de la dette <i>(Montant 4 277,44 € correspond à l'étalement de pénalité de remboursement anticipé d'emprunt sur 20 ans)</i>		0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		+ 172 135,67
	Total de la section d'INVESTISSEMENT	0,00	+ 20 000,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents ou représentés,

- **CONFIRME** la délibération du 27 mars n°2019-59 établissant le budget annexe Lotissement le PLANACHAT,
- **ACCEPTÉ** la décision modificative, selon le détail exposé ci-dessus,
- **DONNE POUVOIR** au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN

